

# ISF : le prix amer de la lâcheté

Posté le : 20 mars 2009 00:44 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Fiscalité

Le Cercle des Economiste e-toile tient une position ferme et sans changement sur la réforme de l'ISF, depuis toujours.

Cet impôt est une infâmie qui doit être supprimée car il n'est pas réformable. Pour faire un cadeau aux riches ? Que nenni ! Nous pensons que c'est sur les hauts revenus que doit s'établir l'assiette d'un impôt visant spécifiquement la richesse. Au moins on est sûr que a victime peut payer sans se dépouiller ! Il est plus facile d'établir un tel impôt et de le faire évoluer en fonction des nécessités nationales qu'un impôt sur l'épargne mobilière et immobilière.

Il est encore temps de faire les réformes qui ont été ratées d'abord par Jacques Chirac et ensuite par Nicolas Sarkozy, qui, avec le bouclier fiscal, ont laissé croire que plus jamais les riches ne paieraient d'augmentation d'impôts. Cette présentation est de pure opportunité politique et ne correspond à aucune réalité.

Nous avons démontré 20 fois que ceux qui finissaient par payer plus que leur revenu, une disposition contraire au pacte républicain, étaient les personnes mises en difficulté par un veuvage, un revers de fortune, une évolution de la valeur immobilière indépendante de leur volonté.

Après des années de silence gêné, pendant lesquels nous avons attiré en vain l'attention des républicains sur l'abjection qu'il y avait à prendre la totalité des revenus de plusieurs milliers de citoyens chaque année, en général en forçant des personnes mises en difficulté par la vie à vendre leur logement, on commence à prendre la mesure de l'horreur fiscale qu'aura été l'ISF

En 2008 66% de ceux qui ont bénéficié du bouclier avait un revenu fiscal inférieurs à 12.991 Euros. Ah les jolis riches que voilà ! Cela veut dire qu'avant le bouclier on leur aurait laissé 650 euros par mois pour payer les autres impôts non inclus dans le bouclier et leur immense train de vie : un gentil 300 Euros net ! Et pas question de s'indigner ! Les "riches n'ont qu'à payer sans se plaindre". En 2007 dit Bercy, 77% de ceux qui avait bénéficié de la première mouture du bouclier présentait un revenu fiscal de 12.964 Euros. Les faits sont donc bien établis.

Lors que nous avons déclaré au début des années 2000 que par l'effet de l'ISF au moins 10.000 personnes payaient 100% d'impôts et que ce n'était pas les riches que l'on croyait, les passions s'étaient déchaînées sur le site du Monde.fr : mensonge, complice du grand capital ; journaliste au Figaro Magazine etc. Aujourd'hui on nous dit que les deux tiers des demandeurs du bouclier, sont des smicards net : cela fait bien nos 10.000. En fait si on prend la totalité des impositions et prélèvements, il faut pratiquement tripler ce chiffre. Car les impositions prises dans le bouclier ne représentent qu'à peine plus d'un tiers de la masse des prélèvements !

Cet impôt haineux et injuste, contraire à toutes les définitions d'un bon impôt doit disparaître.

C'est le bon moment pour le faire :

- en supprimant l'ISF on peut faire l'opération de rapatriement des fonds cachés dans les paradis fiscaux moyennant une pénalité raisonnable, ce qui tombe bien avec l'action anti paradis fiscaux du G.20.

- on peut créer la tranche d'IR supplémentaire réclamée par une partie de la droite
- le gouvernement peut faire valoir que le changement d'assiette est de toute façon nécessaire compte tenu des hausses massives envisagées par les collectivités locales sur la taxe foncière.
- C'est également l'occasion de réformer la taxe professionnelle assise sur le travail.

Imaginons ce qu'aurait été être la situation de personnes ayant perdu leur emploi voire leur entreprise, disposant d'un patrimoine fortement amputé par la crise et à qui on demanderait de payer l'ISF sans bouclier, une augmentation de l'IR, des taxes foncières et d'habitation fortement augmentées (100% à Paris en deux ans sur la taxe professionnelle, mais c'est entre 30 et 60% partout ailleurs), et à on expliquerait qu'il faut en plus qu'ils compensent la perte de recettes fiscales liées à la taxe professionnelle ! Sans parler naturellement des taxes carbone si nécessaires et la hausse de la CSG pour faire facec aux dérapages des comptes sociaux. Sachant qu'une imposition de 1.5% nouvelle va être appliquée sur les revenus mobiliers pour le RSA (c'est à dire une tranche haute de l'ISF sur cette partie là du patrimoine des français) va venir s'ajouter au 1er juillet !

Ajouter le financement des plans de relance qu'il faudra bien payer d'une façon ou d'une autre et nous aurions eu un tableau psychiatrique de la fiscalité en France.

C'est à l'occasion du collectif budgétaire de juin qu'il faut faire cette réforme indispensable.

MM. Sarkozy et Fillon vous avez été lâches une fois. Cela se retourne contre vous. Ne le soyez pas deux fois. Faites donc cette réforme au lieu de toujours être à la remorque des réactions de l'opinion travaillée par des démagogues.

Allons, allons, un peu de courage et de lucidité ! C'est le moment.

Didier dufau pour le cercle des économiste e-toile.